



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/51/>



SE-UNSA Marne – 25 mars 2011

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou le transférer

Au menu :

- 1/ **Un profond mécontentement dans l'Éducation Nationale**
- 2/ **Carte Scolaire : l'action du SE-UNSA Marne**
- 3/ **Réunion d'information syndicale 1^{er} degré**
- 4/ **Mouvement départemental**
- 5/ **Congé formation**
- 6/ **Permutations 1^{er} degré 2011 : extrême tension**
- 7/ **Collèges en détresse :**
- 8/ **Service Public : le gouvernement désavoué!**
- 9/ **Le Se-Unsa s'engage aussi contre le racisme**
- 10/ **Avez- vous pensé à notre rubrique « culture » ?**

Samedi 19 mars : Nous avons défendu l'École à REIMS !

Reportage photos ici > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article483>

Continuez à envoyer la carte postale au président de la République : pourquoi s'en priver ?
(téléchargement dans le même article)

1/Un profond mécontentement demeure dans l'Éducation Nationale

Les militants de l'UNSA Éducation et de ses syndicats ont su attirer le 19 mars l'attention de la population sur les choix du gouvernement et ses conséquences pour l'avenir du service public d'éducation.

Si les mobilisations ont été moins massives, la défiance envers la politique éducative reste entière. Le gouvernement a choisi de poursuivre les suppressions d'emplois, d'affaiblir sur la durée le service public d'éducation, de ne pas tenir parole (par exemple sur la réforme du lycée) et de camper sur la position du refus de dialoguer et de négocier. Il mise, dans l'éducation comme dans d'autres secteurs, sur l'épuisement. Il ne veut parler d'éducation qu'à ses conditions. Il préfère les effets d'annonce et les lieux communs optimistes malgré la convergence des rapports, nationaux et internationaux, qui placent le système éducatif français parmi les moins bien lotis et les plus sélectifs.

Le gouvernement ne veut parler d'éducation qu'à l'approche des élections présidentielles. Ses chevaliers précisent déjà le programme avec une "autonomie" inquiétante, une concurrence faussée avec les établissements privés, des menaces persistantes sur le statut. Pour enrayer ce programme, d'autres mobilisations seront nécessaires, parfois sous d'autres formes que des manifestations.

2/Carte Scolaire : l'action du SE-UNSA Marne

Le Se-UNSA a déposé une alerte sociale le 15 mars auprès de l'Inspectrice d'Académie. Comme le prévoit la loi, une négociation préalable a eu lieu et pourra aller jusqu'au dépôt d'un préavis de grève dans le cadre de la carte scolaire.

Il s'agissait pour le Se-UNSA de demander un moratoire sur la suppression des postes en collège et dans les écoles. Nous avons demandé à l'IA quels critères seraient utilisés pour trouver les postes à supprimer et comment seraient utilisés les 13 leviers



proposés par le ministère. Le Se-UNSA a avancé ses revendications en matière de seuils d'effectifs dans les classes, et en matière de formation continue. En outre, un point sur les EVS a été également discuté avec un bilan du protocole d'accord sur la direction d'école.

Vous trouverez le compte-rendu complet de cette négociation sur notre site.

> <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article484>

Après le CTPD, du 31 mars, le Se-UNSA prendra sa décision quant au dépôt d'un préavis de grève.

Permanence le 29 mars (commission école) et le 31 mars (CTPD) jusque 20H à la section SE-UNSA Reims pour vous donner les informations concernant la carte scolaire. CDEN prévu le 11 avril.

3/ Réunion d'information syndicale 1^{er} degré



Mercredi 13 avril de 9H à 12H, locaux de l'UNSA maison des syndicats à Reims. Ordre du jour : le mouvement, l'actualité...vos questions métier
Modèle de lettre à l'IEN sur <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article415>

4/ Mouvement départemental > **Saisie des vœux du 27 avril au 10 mai minuit.**

Si vous n'êtes pas syndiqué au SE-UNSA, envoyez vos coordonnées (mail et/ou adresse personnelle) pour recevoir la brochure mouvement 2011.

5/ Congé formation

Les formulaires de congé de formation peuvent être demandés jusqu'au 15 Avril à la DPE- bureau 451 – de l'Inspection académique et devront être retournés à l'Inspection Académique sous couvert de l'Inspecteur de circonscription pour le 13 Mai 2011

Pour connaître vos droits , nous consulter !

6/ Permutations 1^{er} degré 2011 : extrême tension

29% seulement de satisfaits ! A force de le lui répéter sur tous les tons, le ministère commence peut-être à mesurer l'extrême tension pour les enseignants du premier degré qui conjuguent colère et désespoir après le cru 2011 du mouvement interdépartemental informatisé. Il faut que ça bouge !

Même si le ministère refuse de confirmer officiellement nos analyses, il y a des silences qui valent assentiment. Les suppressions de postes massives impactent à double titre les possibilités de changement de département. De façon évidente en diminuant drastiquement le nombre de chaises, le « jeu de chaises musicales » tourne court. Ce phénomène est, de plus, amplifié par la frilosité des recteurs qui donnent des calibrages très timides. Certains départements n'ont pas ouvert les vannes à l'entrée et très peu à la sortie, préférant maintenir des collègues plutôt que prendre le risque d'un surnombre. Cette attitude hypothèque les possibilités de faire des chaînes longues satisfaisant un maximum de personnes.

- **Il faut réparer les mauvais résultats dès cette année** > <http://www.se-uns.org/spip.php?article3139>

- **Il faut que cela bouge** > <http://www.se-uns.org/spip.php?article3112>

EXEAT- INEAT : date limite de réception des dossiers à l'IA le 18 mai.

Contactez le Se-UNSA pour un modèle de lettre et envoyez-nous votre copie de courrier pour le suivi de votre dossier. Si vous n'avez pas obtenu satisfaction aux permutations informatisées et que vous désirez écrire au ministre pour lui demander des explications, contactez-nous également.

7/ Collèges en détresse

Le collègue a une mission essentielle : accueillir tous les élèves et les conduire à la maîtrise du socle commun. Aujourd'hui, les conditions déplorables d'enseignement nuisent à cette ambition. Ce sont les élèves les plus fragiles qui en souffrent le plus. Dans le même temps, la charge de travail des personnels ne cesse de s'alourdir.



L'amélioration des conditions d'enseignement au collège est une urgence. Avec cet appel national, nous exigeons :

- > un moratoire sur les suppressions de postes prévues à la rentrée 2011 ;
- > la diminution des effectifs par classe afin de consacrer plus de temps à chacun ;
- > les moyens de mettre en place des groupes à effectifs réduits ;
- > l'arrêt de la multiplication des services partagés et de l'avalanche d'heures supplémentaires imposées.

Je signe ! > <http://www.se-uns.org/spip.php?article3059>

Je télécharge la pétition à faire signer autour de moi > http://www.se-uns.org/UserFiles/Image/publications/zoom/visuels/college_en_detresse/detresse_couleur.pdf

8/ Service Public : le gouvernement désavoué!

Après le récent rapport du Centre d'analyse stratégique sur la faiblesse des taux d'encadrement dans l'éducation, après le rapport de la Cour des comptes critiquant une RGPP coupant sans discernement dans les budgets des ministères, voici le bilan sans concession du médiateur de la République sur le service public.

Il regrette notamment les "restrictions budgétaires", le manque de moyens et de personnel qui se traduisent par "un service dégradé, plus complexe et moins accessible". Le constat, sévère, recoupe les analyses des organisations syndicales.

Les rapports s'accumulent, les constats se rejoignent: oui, la suppression des emplois dans la fonction publique affecte le service rendu à la population, oui la politique du gouvernement se fait sans discernement, non la France n'a pas trop de fonctionnaires.

Contrairement à ce que dit le gouvernement, il y a un lien certain entre le nombre d'emplois publics et la qualité du service public. Il ne pourra pas nier indéfiniment les dégâts d'une politique dont les plus modestes sont les premiers à payer le prix.

C'est pourquoi la fédération UNSA Éducation réitère son exigence d'un moratoire sur les suppressions de postes et la réévaluation complète et contradictoire de la RGPP

9/ Le Se-Unsa s'engage aussi contre le racisme

Pour en savoir plus > <http://www.se-uns.org/spip.php?article3122>

Dans le cadre de son engagement permanent dans la lutte contre le racisme, retrouvez [l'interview de Lilian Thuram](#) par le SE-Unsa.

Lilian Thuram, engagé avec sa fondation dans la lutte quotidienne contre le racisme nous explique l'objectif du programme éducatif « Nous autres » conçu en partenariat avec nos amis de la CASDEN et la MGEN.

(Pour recevoir gratuitement le DVD : en faire la demande sur le site de la [CASDEN](#) ou de la [MGEN](#))



10/ Avez- vous pensé à notre rubrique « culture » ?

Les suggestions de mars > <http://www.se-uns.org/spip.php?rubrique=590>

Et pour finir ...un QUIZZ ! > La France prend-elle soin de son école primaire ?

<http://www.se-uns.org/spip.php?article3078>

Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 /

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 /

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 /

2nd degré : Philippe GARET : 06 14 25 30 00 / Responsable Lycées collèges Marne élu CAPA

Patrice BARTHELEMY : 06 14 25 29 58 - Responsable PLP élu CAPA

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre : j'adhère > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour.